

# TRANSCRIPTION D'UN ACTE DE MARIAGE CELÉBRÉ AU MAROC

## LISTE DES DOCUMENTS

\*\*\*\*\*

Copie du certificat de capacité à mariage (CCAM) délivré antérieurement par le consulat général de France si vous avez effectué les formalités préalables au mariage

Formulaire de demande de transcription (ci-joint) dûment complétée, datée et **signée par le conjoint de nationalité française**, accompagnée d'une photocopie d'une pièce d'identité officielle comportant sa signature.

Justificatif de la nationalité française par **l'un** des documents suivants :  
- copie recto-verso de la carte nationale d'identité française en cours de validité,  
- copie du certificat de nationalité française (CNF),  
- acte de naissance portant mention relative à la nationalité française,  
- copie de l'ampliation du décret de naturalisation, de réintégration, de déclaration d'acquisition.

Acte de mariage  
**Copie certifiée conforme** par les autorités marocaines de **l'acte de mariage**, en langue arabe et **l'original de la traduction de l'acte de mariage**, en langue française, effectuée par un traducteur assermenté.  
La traduction de cet acte de mariage devra être sans discordance avec l'acte de naissance du conjoint étranger.

Acte de naissance du conjoint français  
**Copie intégrale originale** récente de moins de 3 mois (ni extrait, ni photocopie).  
En cas de précédent(s) mariage(s) et divorce(s), cette copie devra obligatoirement comporter les mentions s'y rapportant.

Acte de naissance du conjoint marocain  
**Copie intégrale originale** récente de moins de 3 mois (ni extrait, ni photocopie) délivrée par la commune du lieu de naissance et, s'il est **en langue arabe, l'original de sa traduction** en langue française effectuée par un traducteur assermenté, ainsi que la photocopie du passeport ou de la carte d'identité nationale marocaine.  
Le cas échéant, en cas de précédent(s) mariage(s) et divorce(s), cette copie mentionnera ces événements.

Le cas échéant :  
- si le précédent mariage du/des conjoint(s) a été dissous suite au décès, la **copie intégrale originale** de l'acte de décès de ce conjoint.  
- l'original de l'attestation relative au contrat de mariage passé devant un notaire en France ou au consulat de France.  
- la photocopie de toutes les pages écrites du livret de famille marocain, en langue française.

si le mariage a été célébré après le 31 août 1993, **l'un** des documents suivants attestant de la présence du conjoint français à la cérémonie :  
- si le conjoint français est domicilié en France, la photocopie des pages du passeport comportant l'identité, la photographie et, de manière lisible, les dates d'entrée et de sortie du Maroc ou bien la photocopie lisible des billets d'avion ou de transport maritime utilisés lors du déplacement au Maroc pour la période au cours de laquelle le mariage a été célébré.  
- si le conjoint français est domicilié au Maroc, la photocopie de sa carte consulaire en cours de validité délivrée par un poste consulaire au Maroc ou la photocopie de sa carte de séjour en cours de validité.

**DEMANDE DE TRANSCRIPTION D'ACTE DE MARIAGE  
CÉLÉBRÉ AU MAROC**

formulée obligatoirement par le conjoint de nationalité française

Je, soussigné(e) .....

Epoux(se) de .....

Adresse complète du conjoint de nationalité française .....

.....

Téléphone : .....

Email : .....

Adresse complète et numéro de téléphone du conjoint de nationalité marocaine .....

.....

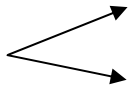
demande la transcription de mon acte de **mariage** sur les registres de l'état civil consulaire

**I – Je certifie sur l'honneur** avoir été présent(e) et consentant(e) à mon mariage :

célébré le ..... à .....

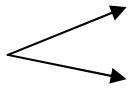
**II – Je certifie sur l'honneur\*** :

qu'il s'agit  
pour moi-  
même



- d'un premier et unique mariage
- ou que mon mariage précédent a été dissous
  - par divorce
  - ou suite au décès de mon conjoint

qu'il s'agit  
pour mon  
conjoint



- d'un premier et unique mariage
- ou que son mariage précédent a été dissous
  - par divorce
  - ou suite au décès de son conjoint

**\*Veuillez cocher ci-dessus les cases correspondant à votre situation et à celle de votre conjoint**

A ..... le .....

**Signature obligatoire du conjoint de nationalité française**  
(le cas échéant, signature en français et en arabe)

→ **N. B. : Veuillez joindre la photocopie d'une pièce d'identité officielle (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire,.....) comportant votre signature.**